

ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE 5680 DOISCHE ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande de M. MASSCHELEIN Ans, demeurant route de Biesme, 1 à 5680 GOCHENEE, en vue d'obtenir le permis unique pour : Construction et exploitation de deux poulaillers (dimensions : 65,20 m x 16,54 m et 50 m x 11,08 m) servant au total à l'hébergement de 14400 volailles " bio " sur paille avec parcours extérieur en prairies, d'un local technique (dimensions : 3 m x 3 m), de trois silos tour de 6 T d'aliments secs, de deux citernes de récolte des eaux de nettoyage des poulaillers (une de 10 m3 et une de 20 m3), de deux citernes à eaux pluviales (une de 10 m3 et une de 20 m3), de deux citernes à gaz aériennes de 1600 litres, d'un silo couloir (dimensions : 50 m x 12 m) et d'une extension de hangar à fourrages (dimensions : 20 m x 17 m et 30 m x 2 m), régularisation d'un puits foré en 2000, exploitation d'une prise d'eau souterraine (8250 m3/an) et maintien en activité de l'exploitation agricole bovine (460 têtes dont 410 âgées de plus de six mois). Situation : Route de Biesme, 1 à 5680 GOCHENEE

Dossier réf. commune : ENV/PU1/2010/10/SC

Dossier réf. D.P.A. : D3100/93018/RGPED/2010/4/PADU/bd-PU

Dossier réf. DGATLP : 4/PU3/2010/88

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 22/07/2010.

DATE D'AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE DE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLOTURE DE L'ENQUETE	LES OBSERVATIONS ECRITES PEUVENT ETRE ADRESSEES A
16/07/2010	22/07/2010	Administration Communale de DOISCHE 114, rue Martin Sandron 5680 DOISCHE 30/08/2010* à 11h30	Collège Communal – Commune de DOISCHE 114, rue Martin Sandron 5680 DOISCHE

* Conformément à l'art. D 29-13 §2 du Code de l'Environnement, l'enquête publique est suspendue entre le 16 juillet et le 15 août.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 8 H 30' à 12 H, le mercredi également de 14 à 16 H) et le samedi matin. Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard **24 heures à l'avance** auprès de Mme COLLARD Sabine 082/21.47.35. ou de Mme ANCEAU Françoise 082/21.47.34.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

Du demandeur	De l'agent communal délégué à cet effet	Du fonctionnaire technique	Du fonctionnaire délégué
M. MASSCHELEIN Ans Route de Biesme, 1 5680 GOCHENEE tel. : 082/ 615547	Mme COLLARD S. ou Mme ANCEAU F. r. Martin Sandron, 114 5680 DOISCHE tel. :082/214735 082/214734	S.P.W. D.G.O.A.R.N.E. D.P.A. M. VANDERWEGEN, Avenue Reine Astrid, 39 5000 NAMUR tel. :081/715300	S.P.W.- D.G.O.A.T.L.P.E. M. TOURNAY, Place Léopold, 3 5000 NAMUR tel. : 081/246111

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège Communal de la commune de DOISCHE (pas de procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière + pas d'autres informations sur l'environnement disponibles)

A DOISCHE, le 16 juillet 2010.

Le Bourgmestre f.f., P. BELOT.